

COMPTE RENDU REUNION INFORMATION DES CTT

Siège de la S.C.C. à AUBERVILLIERS

6 et 7 janvier 2018

Accueil de Jean Claude METANS Président de la C.N.E.A.C.

Remerciements à tous les présents

Une minute de silence est observée en mémoire de

- Mme BERNASCONI - Juge agility
- Mme Jacqueline COLIN - Compétitrice en classe Handi
- Mme Christine CHARPENTIER - Double championne du Monde en agility décédées en 2017

Nouveautés et points importants :

2 nouvelles activités à promouvoir

- Le Dog Diving à développer dans le cadre de grands événements
- En éducation la proprioception (la société Animo Concept viendra expliquer le principe)

Assurance : Changement d'assureur avec Allianz

JC Métans rappelle l'importance de la possession d'une licence pour la pratique de nos disciplines : mais pas de « vente forcée » sans l'accord du licencié car contraire à la loi

Remerciements aux différents services de la SCC (licences, informatique, comptabilité)

Remerciements des sponsors Animo Concept et Royal Canin qui souhaite revenir sur un partenariat

Statistiques : Voir documents

GT Dog Dancing OBR représenté par Laure Gaétan FAURE

- 47 concours 1700 licenciés - le GPF 2017 a eu lieu en Bretagne avec moins de concurrents.
- L'équipe de France ramène une 4^o place du 1^o championnat du monde qui a eu lieu en Allemagne en 2017 (encadrée par Mme MF MATERNE)
- Le GPF 2018 aura lieu à Geispolsheim les 4 et 5 août
- Mme Annie DUCHEMIN responsable du G.T. Annonce qu'elle va arrêter sa mission au sein de la commission, la composition du GT sera revue.

GT HANDI par Jacky BLANC

Problème avec les demandes de licences Handi : rappel de la procédure :

- *Les licences ne doivent pas être validées par le CTT tant que le GT ne les a pas vu et donné la catégorie H*
- En 2018 les équipes d'Handi pourront choisir leur grande région
- Participation à la PAWC : en 2017 3 podiums

Questions : sur le sable en finale que fait-on ? : On ne peut pas changer mais il y a toujours beaucoup de personnes pour aider

Serait-il possible d'aménager les parcours des concours des dimanches ? à voir avec le juge

GT CANI CROSS par Alain VELAY

- Nouveautés et points importants :

Ajout d'une nouvelle discipline de la cani trottinette

- 2017 ; 43 courses, licences en augmentation (1065), moyenne de 80 concurrents par course
- Plusieurs fédérations en France, seule la FFST est délégataire pour le titre de championnat de France
- Le GPF en 2018 aura lieu à Olonne en Vendée - Appel à candidature pour 2019 et 2020
- Un Canicross aura lieu au bois de Vincennes et devant le Château le 25 mars 2018

-
- Formation de directeur de course : 1 Week end de formation + 2 assessorats

Questions : Délivrance de la licence canicross : Il faut un certificat médical établissant l'absence de contre-indication à la pratique du canicross (valable 3 ans sans interruption de la pratique)

Pour le renouvellement fournir questionnaire de sante QS SPORT

Voir si possibilité de mettre une case spécifique pour les licences demandant la production de documents (autorisation parentale, certificat médical, handi, chien visiteurs)

GT ATTELAGE par Gérald DELALANDE

- GPF 2017 à St MAURE
- 14 CONCOURS 9 concours complets 406 participants (Hausse de 67 %)
- 16 concours prévus en 2018 et GPF à BALLAN MIRE
- Mise à jour du règlement avec des nouveaux obstacles et normaliser certains obstacles
- Refonte du règlement régularité (obstacles naturels)
- Un mémo du commissaire a été élaboré
- Le cahier des charges d'un concours a été revu
- Les conditions de participation aux GPF ont été revues.

Durée d'un parcours = 15 minutes

Monitorat à St Dizier

Prévisions 2018

- Stage secrétariat informatique (avant c'était les examinateurs qui faisaient la saisie)
- Révision du règlement Harmonie
- Parfaire les conditions de concours
- Formation

GT FLYBALL Philippe LUCAS

L'amélioration des techniques d'apprentissage ont permis de voir de meilleurs résultats.

- GPF 2017 organisé en Ile de France. Participation uniquement des équipes de 3 et 4 chiens avec un maximum de 25 équipes, majorité venant d'Alsace
- Démonstration lors d'un salon animalier en Suisse

Prévisions 2018

- A l'étude : Difficulté pour trouver un juge pour les tournois : une mise à jour des juges sur le site de la CNEAC sera faite
- Journées découvertes à organiser sans demande d'autorisation mais information auprès du GT
- Formation de moniteurs
- Le GPF 2018 se déroulera à Saverne
- 18 et 19 AOUT 2018 : 1^{ière} Coupe du Monde de FLYBALL avec 50 équipes sur 2 terrains à Gravelines en salle

GT INTERNET par David POWELL

Rappel de la circulation des infos : René RAUWEL reçoit les infos, les diffuse aux CTT puis c'est mis en ligne sur le site

Attention à l'envoi des documents : texte + photo à part

Questions : Demande d'envoi des infos aux formateurs en éducation

- 4150 personnes suivent FB
- 1400 reçoivent la newsletter : ce service sera envoyé à tous les licenciés courant 2018
- Retransmission lors des finales : Problème encodeur, problème de surchauffe du modem, connexion en 4G pas toujours fiable, envisager connexion par satellite ?

ASSURANCE Cabinet ALLIANZ

M. Philippe MARTIN et Caroline GUIGNARD présentent les garanties du contrat

- La licence couvre chien et conducteur en responsabilité civile **pour toutes les disciplines de la CNEAC**
- 1°) Accident corporel capital décès et invalidité permanente prévue pour le maître (y compris à l'entraînement)
- 2°) Protection juridique (défense recours)
- 3°) Garantie soins et/ou décès du chien uniquement **concernant les accidents survenus lors des compétitions**
- Le juge devra mentionner l'évènement sur le rapport de jugement ou document équivalent.

Questions et réponse

- Pour assurer un chien hors compétition possibilité de prendre une assurance de type mutuelle, limite d'âge à la souscription 7 ans POUR TOUT CHIEN sans besoin d'avoir une licence
- Le conducteur s'il le souhaite peut souscrire des assurances complémentaires pour couvrir des risques d'indemnités journalières, d'assistance etc.
- Chiens catégorisés : prise en charge par la licence
- A l'étude une assurance pour les formateurs de la CNEAC
- Licence à la journée à 2 € reste inchangée
- A prévoir un document rappelant les garanties obligatoires qu'un club doit avoir

GT CHIENS VISITEURS

39 stages réalisés en 2017 et 1037 cartes spécifiques, un chien visiteur a été mis à l'honneur par la SCC lors de la présentation des chiens Héros

GT AGILITY par Maryannic JOURDEN

- Les Jeunes

Nouveautés pour les jeunes en 2018 :

Création de 3 tranches d'âge, les J11 (de 0 à 11 ans) les J 14 (de 12 à 14 ans) et les J 18 (de 15 à 18 ans)

Les J 11 doivent passer le Pass, même si le chien l'a déjà passé avec un sénior

J 14 et J18 ont les mêmes droits et devoirs que les seniors (classement avec les seniors) mais ont une finale supplémentaire (le championnat de France des jeunes)

Choix sur le conducteur pour le régional si même chien

Le chien garde le grade obtenu avec le senior pour les J14 et J18.

- Règlement agility 2018

Directives de la FCI sur les obstacles : Hauteur des sauts et 1 barre au 1/01/2018

Adaptations du règlement FCI tout en gardant les catégories françaises

Le club de race a la priorité sur le fait de rester dans la catégorie exemple des petits border Lof qui doivent sauter en C

- Sélection Equipes de France

Reconduction des coaches pour 2018 sauf P SERVAIS (devient concurrent)

La sélection va se faire uniquement aux points en 2018

Le coût des sélectifs, déplacements des équipes de France se monte à 50 000 € environ pour 2017

➤ Nouveautés et points importants :

- Nouvelles formules pour le championnat de France des Jeunes sur 2 jours
- Plus de possibilité de faire des épreuves master en restant en grade 2 au **1^{er} mai 2018**
- Pour les sélectifs Trophée par équipe, dans une équipe de B il peut y avoir 3 D **et l'équipe reste en B.**
- Plus d'équipe jeune au trophée, **les jeunes sont intégrés aux seniors.**
- La finale du trophée par équipe se fera de la façon suivante :

1 Agi + 1 Jump le samedi = classement au cumul des 2 manches avec un nombre de sélectionnés pour la finale

1 Jumping de rattrapage le dimanche (les équipes sélectionnées le samedi ne participent pas)

Finale avec les 4 chiens qui enchaîneront sur le principe de l'estafette

- Réflexion à mener sur la mise en place d'une pépinière de détection de jeunes équipes
- FINALES 2019 :

GPF : 1^{er} ou 2^{ème} week-end de décembre

FRENCH CUP en juillet 2019 (tous les 3 ans) dans un lieu frontalier

- Sélectifs FCI plus tôt soit en janvier, février et mars : appel à candidature pour les lieux
- Précision sera apportée sur le règlement concernant les départs
- Des toisages auront lieu à l'improviste sur les finales
- La validation du passage en grade 2 sera automatisée dans Progesco
- Les femelles en chaleur sont acceptées lors des concours classiques et passage dans l'ordre aléatoire (mesure soumise à l'accord du comité de la SCC)

Questions :

Qui choisit les juges pour les finales ? : La commission sur proposition de René RAUWEL responsable des juges

Rappel des coûts pour les juges étrangers : 0.35 € du km ou remboursement des frais réels +35€ par jour de voyage et 50 € par jour de jugement, les demandes d'invitation de juges étrangers doivent être faites auprès de

christina.bayoh@centrale-canine.fr

Candidature pour être juge : La demande doit être instruite par le président de CTEAC, le CTT ou le DTA qui connaissent le candidat et sa personnalité. La ou le candidat doit obtenir l'aval de la territoriale et la demande de candidature doit être envoyée au secrétariat général de la CNEAC

Que faire en cas de non-respect du règlement par le juge ? : il faut des témoignages écrits.

Faut-il obliger de passer le Pass Agility ailleurs que dans son club ? : Difficile d'imposer de telles mesures

Peut-on proposer un Pass Agility lors d'un concours avec un jury autre que le juge du concours pendant la pause méridienne ou après le concours ? Le nombre d'inscrits doit être limité mais cela va ajouter du stress et enlève la convivialité qui doit entourer un tel événement. (Non envisageable)

ANIMO CONCEPT : Intervention de M. Olivier RASSE

- 15 ans de présence avec la CNEAC
- Présentation de la proprioception : C'est une aide au développement physique et corporel qui demande peu d'équipements. Tout le monde est concerné, le chiot, le chien de sport et le chien âgé ; Il sera proposé une formation sur une journée en direction des moniteurs MEC 1 des clubs
- Dog sport Magazine devient gratuit en version numérique
- Par rapport au règlement d'agility de la FCI proposition sur les obstacles (**Pour le mur** les rehausses et les tuiles uniquement, **Saut en longueur** en tartan, **Pneu** sans cadre, Poches à eau pour les sacs de lestage 4,5 Kg)

GRANDS EVENEMENTS Arlette CATTOEN

- Remerciements à tous les organisateurs des finales 2017 qui se sont bien déroulées.
- Pour le remboursement des frais, envoyer rapidement les justificatifs originaux à JC METANS
- Pour 2018 les dates et lieu des finales sont en ligne sur le site de la CNEAC
- Attention pour les sélectifs 2019 du GPF : ne pas les mettre trop tôt puisque la finale est prévue en décembre.

Question : Il n'y a pas de sélectif trophée par équipe dans la région 5 alors que la finale 2018 se déroule dans cette région : Il faut que les ACT concernées trouvent une solution

GTIL Jean Denis DEVINS

➤ **Nouveautés et points importants :**

- Généralisations des inscriptions en ligne
- Adaptation de PROGESCO pour l'Agility 2018 avec les nouvelles règles (les jeunes, les TPS)
- Mise en ligne des formations
- Passage en grade 2 automatique
- Pour les sélectifs, intégration des performances du licencié
- Pour les résultats étrangers mettre le lien des résultats et copie de la feuille à envoyer avant le 15 janvier de chaque année
-
- **Explications sur les demandes en ligne** (Stages de formation, Pass, Caesc)
 - Pour le Pass et le CAESC : le club fait la demande, le CTT valide
 - Pour les demandes de formation, le club envoie au CTT l'imprimé et le CTT fait la saisie, La C.N.E.A.C. valide la demande

Si le moniteur n'est pas référencé on ne pourra pas l'inscrire d'où la nécessité de renseigner les moniteurs et cet avant février 2018 (Pour cela il faut envoyer par courrier au secrétaire général de la C.N.E.A.C copie du carnet et attestation du président) Les MEC1 qui ont fait la mise à niveau pas besoin d'envoyer, les MEC2 pas nécessaire.

- Sur le demande en ligne : ne pas oublier de renseigner l'adresse pour l'envoi des diplômes
- Le lieu l'adresse, l'heure etc. c'est uniquement le club qui renseigne
- Tant que le CTT n'a pas validé le club a toujours la main et peut modifier Si refus le club n'a plus la main, il doit refaire la demande.
- Les engagements aux formations, Pass et Caesc se font en ligne comme pour les concours (acceptation sur la liste principale ou liste d'attente, paiement, etc.)

Est-ce que le CTT pourrait modifier ? Faut responsabiliser le club ou prendre la main en se mettant organisateur ou bien former les clubs

- Pour les Pass et CAESC, les diplômes sont envoyés 1 semaine avant en fonction du nombre d'inscrits
- Pour ceux déjà en ligne ne pas oublier d'activer les inscriptions en ligne et demander aux inscrits de s'engager en ligne
- Pas de contrôle sur la date d'inscription pour les formations le club peut faire la modification
- Pour les personnes de la CUN la solution va être trouvée
- Possibilité de ne pas mettre en automatique les inscriptions aux stages : à l'étude
- Pour les stages au MAG 1 faudra saisir les 2 modules (le stage + l'examen)
- Les gens s'inscrivent aux 2 formations
- Une territoriale peut être organisatrice des stages
- Nombre limité à 30
- Pour les remises à nouveau = stage 6
- Le club saisit les résultats le jour même, mais pour valider les résultats il faut être connecté à internet

➤ **Saisie des concours en ligne**

Changement de la procédure car souvent les opérations de transfert sont difficiles et longues.

- **Etape 1 :** Dans PROGESCO « après le concours » ajout de l'onglet : « envoyer les résultats »

Un écran affiche : envoi en cours (il faut être connecté)

- **Etape 2 :** Le club se connecte sur son espace CNEAC et fait l'envoi de la centralisation du concours
L'organisateur et le CTT reçoivent un mail de confirmation (opération irréversible)

Questions : Pourquoi 2 opérations ? : Les enregistrements en ligne des concours ne sont pas encore à 100 %

Calendrier : proche de chez moi : possibilité de choisir les concours actuellement 100 km voir d'élargir le périmètre

Y a-t-il beaucoup de concours en ligne ? très peu mais ceux qui le font ça marche bien

Avec tablette possibilité d'avoir le chrono et avec dossard

➤ **Sélectifs 2019**

- A partir des 7 régions déterminées pour les sélectifs Trophée par équipe un regroupement de territoriales est mis en place tout en conservant l'intégrité d'une territoriale.

On a essayé d'équilibrer les licences actives

Le quota sera fonction du nombre de licences actives par groupe

- Championnat de France de conformité au standard 2019 sera une date protégée (Réunion des juges)

➤ **Les quotas**

- Pour le Championnat territorial : pour les grades 3 le quota est de 25 % et de 7% pour le grade 2
- Pour le GPF : en Standard 60% et 40 % en Master

Questions :

Retour des performances : c'est en cours

Changement de grade 1 en 2 : immédiat

Erreur sur les Jeunes qui ont demandé des licences seniors : pas de modification possible mais pour Progesco pas de souci puisqu'on travaille sur l'âge des conducteurs (Pensez à vérifier les dates de naissance)

Pensez à faire le signalement pour ceux qui étaient en senior en 2017 et sont en jeune en 2018

Passage en grade 3 : après le championnat si qualifié

Dopage : JC METANS informe qu'une étude est en cours au niveau de la SCC dans le cadre du BEA (Bien Etre Animal)

Lors des formations les canines ne sont pas invitées : rappeler aux formateurs l'organigramme des ACT et aux organisateurs d'inviter les représentants locaux.